



AEW acquiert en VEFA, auprès d'ADIM Nord-Picardie et pour le compte de ERAFP, l'ensemble immobilier tertiaire OPEN'R situé à Villeneuve d'Ascq (59)

AEW, mandatée par l'Établissement de Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (l'ERAFP), annonce l'acquisition en VEFA du projet immobilier tertiaire OPEN'R auprès d'ADIM Nord-Picardie.

L'actif est situé à Villeneuve d'Ascq, au cœur de la Métropole Européenne de Lille (MEL). En plus de la certification BREEAM EXCELLENT, avec l'installation de panneaux photovoltaïques, Open'R vise aussi à sa livraison le label E3 BEPOS Effinergie 2017.

L'actif, conçu par l'Agence MAES Paris et développé par ADIM Nord-Picardie (filiale de développement immobilier de VINCI Construction France) en partenariat avec AEW, se compose de 3 bâtiments indépendants qui s'élèvent sur 7 étages pour une surface totale de 17 486 m² à usage de bureaux.

L'ensemble immobilier sera agencé en espaces collaboratifs, adaptés aux nouveaux usages de travail souhaités par le futur locataire Mobivia (leader européen de l'entretien et de l'équipement de véhicules avec ses réseaux Norauto, A.T.U, Midas et Carter-Cash) qui y installera son siège dès le second semestre 2021 dans le cadre d'un bail de 9 ans ferme. L'actif bénéficiera également de 500 places de stationnement en sous-sols, ainsi que de nombreuses terrasses et espaces végétalisés.

En plus d'une excellente accessibilité aux transports en communs, à la gare TGV et à l'aéroport de Lille, Open'R est situé au cœur du futur centre-ville avec un accès rapide aux commerces de proximité et notamment le centre commercial V2.

L'ensemble immobilier, dont la livraison est prévue au second semestre-2021, sera implanté au cœur du projet urbain « GRAND ANGLE », dont l'objet est de redessiner le centre-ville de Villeneuve d'Ascq pour une requalification « verte ». Ainsi, AEW, ADIM Nord-Picardie et Mobivia inscrivent Open'R dans une démarche environnementale forte en visant les certifications BEPOS et BREEAM EXCELLENT, ce qui en fera une référence sur la MEL. Les performances énergétiques de l'enveloppe du bâtiment permettront de répondre aux exigences de la RT 2012 améliorée de 40%. La mise en place de panneaux photovoltaïques permettra au projet d'être labellisé E3 suivant le barème BEPOS Effinergie 2017.

Lors de cette acquisition, AEW était conseillée par l'Etude Notariale Allez & Associés ainsi que par le cabinet d'avocats DLA Piper. ADIM Nord-Picardie était conseillée par Maître Grégory Jacobsonne (Fontaine, Roussel et associés, groupe Monassier) à Lille.

Next Finance , 26 septembre

© **Next Finance 2006 - 2019** - Tous droits réservés